



CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT – 31 MAI 2022 COMMUNIQUE DE PRESSE

LES PROVINCES WALLONNES SONT CAPITALES !

Invitées à se réinventer dans un paysage institutionnel en mutation, les Provinces wallonnes s'unissent pour diffuser un même message : « **Ma Province, mon Capital proximité** ». Le Président du Collège provincial, Serge Hustache, a présenté au Conseil provincial les axes principaux de cette campagne s'appuyant largement sur le savoir-faire des cinq Provinces.

C'est la première fois que les Provinces wallonnes collaborent pour affirmer leur identité. L'intention est claire : tourner la page des débats institutionnels pour montrer que les Provinces se préoccupent de l'essentiel, le bien-être des citoyens.

Le cœur du « business » des Provinces ? L'humain. Un capital précieux, véritable pari sur l'avenir.

Ma Province ? C'est mon capital social, mon capital santé, mon capital formation, mon capital enseignement, mon capital culture, mon capital durable. Au quotidien, les agents des cinq Provinces oeuvrent dans ces secteurs avec conviction et la campagne de communication, coordonnée par l'Association des Provinces, veut leur rendre hommage.

Dans Province, il y a **PRO** : un préfixe qui veut dire beaucoup. Il est positif, volontariste et affiche une double intention, celle de la proximité et du professionnalisme. Les dix métiers mis en évidence en témoignent largement.

Depuis quelques jours, ce message est décliné en une campagne de communication sur l'ensemble de la Wallonie. Cette campagne largement est réalisée par les services provinciaux eux-mêmes. Preuve que les Provinces ont de multiples talents !

Un site internet est dédié à cette campagne : <https://maprovince-moncapital.be/>

MOBILISATION PROVINCIALE POUR UNE MEILLEURE COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

A l'heure où le coût de l'énergie et l'objectif 0 carbone mobilisent la société, les Provinces de Liège, du Luxembourg et du Hainaut collaborent pour développer un outil web commun et original de comptabilité énergétique. Le Conseil provincial a approuvé la poursuite de cette coopération.

Cet outil doit permettre de renseigner les gestionnaires du patrimoine bâti sur leurs consommations d'énergie et les aider à gérer une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie.

L'objectif pour le Hainaut est de tendre, en 2040, vers un parc de bâtiments à bilan énergétique annuel nul pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement et l'éclairage. Grâce notamment au renouvelable, les performances de certains bâtiments pourront compenser celles d'autres, plus énergivores pour des raisons techniques ou d'ancienneté.

C'est en ce sens que le projet de comptabilité énergétique est essentiel. Avec leurs collègues de Liège et du Luxembourg, ainsi qu'avec les services informatiques de la Province de Hainaut, les agents de Hainaut Gestion du Patrimoine travaillent sur un logiciel capable d'analyser les coûts en consommation des bâtiments et leur évolution. Le dispositif est en cours de déploiement : 100 compteurs d'eau seront bientôt installés sur les sites provinciaux pour mieux gérer la survenance de fuites. Un audit énergétique est également prévu pour définir les travaux prioritaires.

UNE MOTION POUR FAIRE ÉVOLUER LE CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le confinement a eu pour conséquence de systématiser les réunions en vidéoconférence. La tenue d'assemblées à distance ou en mode hybride a montré son efficacité grâce à des moyens techniques fiables. Le Conseil provincial du Hainaut, à l'unanimité, a donc décidé d'interpeller la Région wallonne pour qu'elle adapte les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation à cette nouvelle réalité. Avec un double objectif : favoriser un gain de temps et limiter les déplacements non indispensables au moment où les économies d'énergie s'imposent.

La motion déposée conjointement par le PS, le MR, Ecolo et les Engagés vise à permettre la tenue de réunions à distance lorsque celles-ci ne sont pas publiques. Cela comprend les travaux en commissions, les conseils consultatifs et participatifs provinciaux, les organes de gestion des régies autonomes et les séances du Collège provincial.

L'EAU, CE BIEN PRÉCIEUX

Le programme NAQIA de lutte contre les inondations mobilise d'importants investissements : le Hainaut y consacre chaque année 5.5 millions. Nouvelle étape dans ce vaste plan : le Conseil provincial a donné son feu vert à des acquisitions de terrains utiles à la poursuite de la construction d'une digue de protection sur le Rieu d'Amour à Tournai et d'une zone de retenue le long de l'Elnon à La Glanerie.

Le Conseil provincial a par ailleurs confirmé son adhésion aux différents contrats de rivière actifs sur le territoire du Hainaut.

PROTECTION DES DONNÉES : UNE PRISE DE CONSCIENCE GRANDISSANTE

La protection des données est une préoccupation majeure de la Province de Hainaut. Pour y veiller, elle s'est dotée d'une cellule DPO (Data Protection Officer) chargée d'accompagner

l'administration dans sa mise en conformité par rapport au RGPD. C'est ainsi qu'elle a émis en 2021, 106 recommandations portant sur des préoccupations telles que la transmission de données sensibles, le respect du droit à l'image, les politiques de confidentialité.

Dans son rapport annuel, soumis au Conseil provincial, la cellule DPO du Hainaut constate une prise de conscience grandissante du RGPD, de la confidentialité et de la sécurité des données à caractère personnel. Mais la cellule DPO veut intensifier sa communication et sensibiliser le personnel aux enjeux de la cybersécurité. Avec l'appui de l'audit interne provincial (AIP), une évaluation des suivis des recommandation du DPO est en cours.